

Cap-aux-Diamants

Le Bureau des pauvres de Sainte-Famille : Île d'Orléans (1698-1700)

Rénald Lessard

La mosaïque régionale de Québec
Volume 3, numéro 3, automne 1987

URI : id.erudit.org/iderudit/6771ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN 0829-7983 (imprimé)
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lessard, R. (1987). Le Bureau des pauvres de Sainte-Famille : Île d'Orléans (1698-1700). *Cap-aux-Diamants*, 3(3), 65–65.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



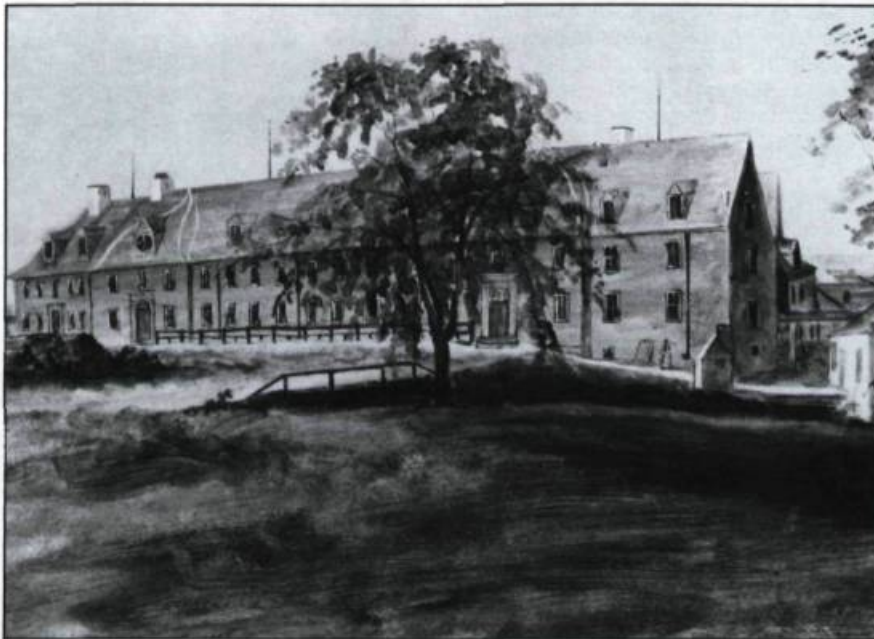
Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Le Bureau des Pauvres de Sainte-Famille Île d'Orléans (1698-1700)

En 1688, les Canadiens traversent une période difficile. Depuis 1682, la guerre avec les Iroquois, les épidémies, la baisse de la traite des fourrures et les mauvaises récoltes sont responsables d'une hausse du nombre des pauvres et des nécessiteux. Afin de les secourir et d'éliminer la mendicité, le Conseil souverain institue un Bureau des Pauvres à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal et donne ainsi naissance au

À Québec, du moins, l'organisme fonctionne jusqu'à son remplacement, en 1693, par l'Hôpital Général. Fait sans doute révélateur, les administrateurs des deux institutions sont les mêmes à une exception près. Cinq ans plus tard, le Conseil souverain rétablit les bureaux des pauvres. Irremplaçables pour les malades chroniques, les infirmes et les personnes âgées, les hôpitaux généraux ne conviennent guère



Façade de l'Hôpital Général de Québec par James P. Cockburn, vers 1850.
(Archives de l'Hôpital Général de Québec).

premier système d'assistance publique du pays.

Administrés principalement par des laïcs, les bureaux des pauvres suivent le modèle établi en France dès le XIV^{ème} siècle. Le directeur des pauvres, appelé aussi directeur des passants, préside les réunions, examine les pauvres et, le cas échéant, les guide dans la recherche d'un emploi. Le directeur-trésorier, parfois appelé directeur-receveur, reçoit les aumônes et les legs, veille sur l'utilisation des fonds et tient les comptes. Le directeur-secrétaire, tient pour sa part un registre des délibérations et un état des pauvres. Enfin, le curé conserve cette responsabilité mais ne «*se meslera que d'avertir des pauvres honteux et misérables dont il aura la connoissance*».

aux autres nécessiteux, n'empêchent pas la mendicité et même, aux dires du procureur général Ruette d'Auteuil, encouragent la fainéantise. C'est dans ce contexte que naît le Bureau des Pauvres de Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, paroisse de moins de 400 âmes et d'environ 60 chefs de famille. Il est possible d'en retracer l'évolution par les procès-verbaux.

Le 27 mars 1698, le père Le Blanc de la Compagnie de Jésus est «*Envoyé par Monseigr. de [Saint-Vallier, évêque de] Québec pour prescher et commenter L'Establissement du Bureau des pauvres dans cette dite paroisse Suivant Le Reglemt. de police du 8^{ème} avril 1688, renouvelé le 22^{ème} de fevrier 1698*». Après son sermon, la «*plus grande partie des habitants*» élit

à la pluralité des voix le curé François Lamy et le marchand Louis de Niort de Lanoraie comme directeurs «*demploy*»; le notaire et chirurgien Nicolas Catrin comme secrétaire; le menuisier Nicolas Paquin comme directeur des «*passants*» et l'agriculteur Jacques Bilotreau comme directeur-receveur.

Le 1^{er} avril suivant, Marie Aubert, Marie Plante, Marie Loignon sont chargées de ramasser les dons des habitants. Le 25 avril, les 18 minots de blé recueillis sont distribués à Jacques Delugré, à Pierre Cornellier dit Grandchamp, à Françoise Michaud, à Jean Charland et à Michelle Charland, femme de Pierre Paris. Presque tous les secourus comptent des enfants à charge. Ainsi, Michelle Charland et ses quatre jeunes enfants ont été abandonnés vers 1696 par Pierre Paris qui s'est enfui en France. Le 4 décembre 1698, le Bureau des Pauvres doit intervenir: un mois plus tôt, la mère avait délaissé à son tour trois des enfants et s'était réfugiée à l'Hôpital Général de Québec. Le bureau met alors les enfants en pension, à ses frais, en attendant qu'ils soient placés auprès de personnes «*partie par charité, partie pour en tirer quelque service*».

Le 17 avril 1699, au presbytère, Robert Gaulin, Gervais Rocheron et Nicolas Drouin sont respectivement élus secrétaire, receveur et directeur des passants. Le 26 avril suivant, 21 minots de blé provenant des aumônes recueillis sont partagés entre Pierre Cornellier, Jean Charland et Élie Gauthier en paiement de la pension des enfants de Pierre Paris. Le 1^{er} mars 1700, 10 nouveaux minots sont répartis entre Jean Charland, Marie-Anne Delugré, veuve, mère de 4 enfants et sur le point d'accoucher d'un enfant posthume, et Élie Gauthier pour la pension des enfants de Paris. Enfin, le 12 juin 1700, lors de la dernière réunion du bureau, un legs de 72 livres provenant du testament d'Abraham Baudon est divisé entre la veuve Gadiou, la veuve Delugré et son fils Jacques, tous deux chargés d'enfants, Nicolas Groinier et Gervais Foucher.

Deux ans après sa fondation, le Bureau des Pauvres de Sainte-Famille qui avait aidé 9 familles et distribué environ 250 livres ferme ses portes pour des raisons encore inconnues. ♦

Rénald Lessard